

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 31

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: Annita, Léo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Le corset-bain-de-mer.

Mesdames, voici une invention nouvelle qui vous intéressera peut-être. On vient de mettre à la mode un corset en batiste souple, soutenant la taille sans gêner le moins du monde les mouvements dans l'eau, et permettant à la femme qui en est vêtue de nager parfaitement à l'aise.

Il y a aujourd'hui sur les plages normandes et bretonnes une foule de dames on ne peut plus distinguées qui croiraient se ravaler au rang des petites bourgeoises si elles affrontaient les regards des curieux assemblés sur la grève autrement qu'en costume de la bonne faiseuse et qui, pour un empire, n'entreraient pas dans l'eau sans un corset-bain-de-mer.

Cette sottise invention contribuera-t-elle à développer la beauté plastique des pauvres femmes qui se laissent prendre à l'appât tendu à leur coquetterie ? C'est assez douteux. En revanche, il aura probablement sur leur santé une influence désastreuse.

Le corset, en dépit des efforts qu'ont fait pour le réhabiliter certains hygiénistes de fantaisie, reste, pour la majorité des médecins, le grand ennemi de la femme.

Si l'usage en était modéré, si les femmes qui s'en revêtent prenaient soin d'arrêter à une limite raisonnable la compression qu'il exerce, il n'y aurait encore que demi-mal. Mais il n'en est presque jamais ainsi.

On serre toujours un peu plus qu'il ne faut, — non qu'on soit coquette, grand Dieu ! — mais il faut bien se montrer à son avantage. Une femme ne doit pas être à faire peur. Ce sont d'excellentes raisons pour serrer un peu plus les agrafes. Le résultat est qu'on s'étrangle l'abdomen et le thorax et qu'on détermine ainsi une foule de désordres organiques dont les conséquences peuvent être fort graves.

L'usage exagéré du corset n'a pas seulement pour effet de s'opposer au libre élargissement du thorax et de diminuer ainsi, au détriment de la santé, l'intensité des échanges respiratoires, il affaiblit, par le manque d'exercice, les mus-

cles de la poitrine, ce qui produit souvent chez les jeunes filles, prématurément soumises à cet instrument de torture, des déviations vertébrales.

La capacité pulmonaire est en moyenne de 357 centimètres cubes inférieure chez la femme avec corset à ce qu'elle est chez la même femme sans corset. L'énergie respiratoire étant beaucoup plus faible avec le corset, il est évident que celui-ci prive la femme d'une certaine quantité d'oxygène, c'est-à-dire de résistance vitale. De là, chez elle, fréquence de palpitations, diminution de la pression artérielle, mille maux enfin qui retentissent sur toute la vitalité de la femme, directement ou indirectement.

Ces diverses considérations ne changeront malheureusement rien à la mode ; les femmes ne renoncent pas, malgré ces sages avis, à l'usage du barbare instrument à triple bordure d'acier dans lequel elles s'emprisonnent sous prétexte de se faire plus belles.

Le corset a eu bien d'autres adversaires, et il n'en est pas mort. Vers la fin du premier Empire, les grandes élégantes, malgré la vive opposition de l'impératrice dont la taille était très courte, parvinrent à faire revivre la mode des corsets très serrés. Napoléon disait à ce propos au docteur Corvisart :

« Ce vêtement, d'une coquetterie de mauvais goût, qui meurtrit les femmes et maltraite leur progéniture, m'annonce des goûts frivoles et me fait pressentir une décadence prochaine. »

On continue cependant à porter des corsets. Ceux qui étaient en usage sous la Restauration étaient garnis d'un énorme busc et se laçaient par derrière, ce qui les rendait très incommodes pour les dames qui n'avaient pas à leur disposition de femme de chambre. Louis XVIII ne méprisait pas moins les corsets que Napoléon, et il en fut de même de Charles X.

« Autrefois, disait ce dernier, il n'était pas rare de trouver en France des Diane, des Vénus, des Niobé ; aujourd'hui, on n'y rencontre plus que des guêpes. »

Mais il ne devait pas être plus heureux que ses prédécesseurs. Lorsque François I^{er} se fit couper les cheveux courts, le lendemain toutes les longues

chevelures tombaient ; quand Louis XIV blâma les hautes fontanges, le soir même les dames de la Cour parurent en coiffure plate. Les rois qui, d'un mot dit en passant, ont détruit tant de modes, n'ont rien pu contre le corset, et seul il a résisté à leur pouvoir.

* * *

Il n'y a dans notre histoire qu'un seul moment, et bien court, où le corset subit une éclipse. Ce fut à l'époque surtout de la Révolution, lorsque les dames adoptèrent, ou plutôt tentèrent d'adopter le costume grec.

Les « merveilleuses » mettaient alors un petit corset de basin, de coutil ou de nankin, sans busc ni baleines, qui s'attachait tout simplement par quelques rubans placés de distance en distance sur le dos.

Mais la mode grecque dura peu et les corsets baleinés et busqués, supprimés momentanément, reprirent bien vite leur place et, depuis lors, ils n'ont pas disparu.

Seule peut-être parmi les élégantes, la belle Mme Tallien ne voulut jamais souffrir un corset et, lorsque, parvenue à un âge avancé, on lui demandait comment elle s'y était prise pour conserver tant de fraîcheur et de beauté, elle répondait invariablement :

« Je n'ai jamais voulu porter de corset ».

Nous empruntons ce qui précède à un article fort intéressant publié sur ce sujet par le *Petit Parisien*.

Notre numéro de samedi dernier était déjà sous presse lorsque nous avons reçu un compte-rendu de la fête de la Société vaudoise des secours mutuels qui a eu lieu à Aigle, le 13 courant. Quoiqu'il soit un peu tard pour y revenir, nous en détachons néanmoins les lignes suivantes :

* * *

« Hélas ! à part le toast à la patrie, dit dans un profond silence, il n'y a eu qu'une infime minorité qui ait pu suivre les développements des autres orateurs. Avec une foule de 1500 à 2000 personnes remplissant la cantine et ses abords, il n'était pas question d'imposer le silence

avec quelque chance d'être obéi, et c'était réellement, pour les orateurs, une entreprise folle à tenter.

Aussi pourquoi s'étendre en longues périodes, jeter la semence dans les lieux pierreaux, vouloir défricher, bêcher, retourner les landes de la solidarité, quand toutes ces choses sont bien mieux comprises en assemblée restreinte.

Un brave homme des environs de Grandson, disait d'un orateur: « Il parle bien, mais il a mis le guidon trop haut. »

A méditer, messieurs les orateurs.

Les organisateurs de la fête ont bien fait les choses. Toutes les demoiselles invitées sont arrivées, vêtues de blanc, en voitures à deux chevaux, et le défilé était charmant et avait vraiment l'illusion de la grandeur.

Après cela, cette grincheuse de simplicité s'en tirera comme elle pourra!

Le bal était très animé, mais malheureusement l'article danseur était fort demandé.

Quatorze demoiselles, portant le costume national complet, étaient chargées d'offrir une collation aux invités. Ce bataillon sacré a été fort admiré, non seulement pour l'uniforme, mais pour la fraîcheur des minois. Nous espérons que ces demoiselles feront des recrues parmi leurs amies, et que, de proche en proche, ce costume, à la fois si simple et si coquet, reprendra faveur dans notre canton.

Le carrousel à vapeur a fait au bal une concurrence sérieuse. On nous dit que le mouvement artificiel de la vague est très agréable et que beaucoup de personnes s'y sont attardées pour jouir de cet exercice circulaire; c'est bien le cas de dire: « chacun son goût ».

Dans une baraque de la place de fête, on montrait deux « peaux-rouges » très féroces, mangeant de la viande crue et des lapins vivants; le lendemain, j'ai rencontré l'un d'eux qui prenait une absinthe verte et fumait une cigarette comme un Français du boulevard.

Encore une illusion perdue! »

LÉO ANNITA.

A propos de tailleurs.

Chacun sait qu'il est souvent fort difficile de trouver un tailleur qui vous habille à votre entière satisfaction. L'un coupe très bien le pantalon, mais manque la jaquette; un autre fait admirablement la jaquette et donne au pantalon une forme impossible.

Quant au gilet, tous le font passablement.

Aussi, quand vous êtes assez heureux pour mettre la main sur un tailleur capable de vous livrer un vêtement complet comme vous l'entendez, gardez-le, celui-là, et n'ayez pas la fantaisie d'es-

sayer d'un autre qui vous a peut-être ébloui par ses réclames.

Sous le titre: *Pour une casquette*, écoutez ce que dit, à propos de tailleurs, un auteur dont tous les écrits sont palpitants de verve et de réflexions spirituelles, M. Eugène Chavette:

« Mon tailleur se nomme tout simplement, semaines et dimanches, Heberhardtsteinhut.

Pour ma plus grande commodité de prononciation, je l'ai toujours appelé: Mulhouse (sa ville natale).

Heberhardtsteinhut n'est pas un de des grands faiseurs dont la vitrine de boutique annonce, en lettres dorées, qu'ils culottent des têtes couronnées; mais sa marchandise est solide, bon teint, bien cousue et de première qualité. Il m'exhibe ses petits échantillons lui-même, me prend mesure lui-même et, dix jours après, il m'apporte lui-même le vêtement qui ne fait pas un pli.

C'est tout aussi simple que cela.

Mais, l'homme n'étant jamais content de son sort, il me prit un jour l'envie de trahir mon bon Heberhardtsteinhut et d'aller frapper chez un célèbre faiseur.

Un domestique (*un*) vint m'ouvrir, qui me conduisit à un monsieur très grave (*deux*), qui prit aussitôt mes ordres.

Le monsieur ayant sonné, un autre domestique (*trois*) se présenta, qui reçut l'ordre d'aller chercher M. X... (*quatre*) pour inscrire les mesures. Cet inscrivieur de mesures amenait avec lui un jeune homme (*cing*) frisé, musqué, et mis! oh! mis! — au moins un baron! qui était le coupeur de gilets.

Et se retirant, le baron envoya un... mettons un comte... qui prit la mesure du pantalon (*six*).

Au comte succéda un prince (*sept*), qui s'intitula modestement coupeur d'habits.

Tous ces gens-là étaient graves et sérieux; on voyait bien qu'ils exerçaient un sacerdoce.

Moi, j'étais vraiment honteux de déranger tant de hauts personnages, bien couverts, sévères et un peu protecteurs; ils avaient l'air d'avoir quitté une salle de bal afin de venir donner audience dans l'antichambre à un pauvre. Je m'attendais presque à ce qu'ils allaient me faire servir une soupe!!!

Pour ne pas oublier la mise en scène, disons qu'ils m'avaient successivement fait passer:

Pour le gilet, dans un boudoir Louis XV;
Pour le pantalon, dans un salon Louis XIV;

Pour l'habit, dans une salle du trône.

Un troisième domestique (*huit*) me conduisit au caissier (*neuf*), qui prit mon nom et mon adresse, et me remit au monsieur très grave (*dix*), lequel me repassa au domestique (*onze*), qui ouvrait la porte de sortie.

Je mentionne, avant de quitter la bou-

tique, trois garçons de magasin (*quatorze*) qui m'avaient déplié les étoffes à choisir.

Quelques jours après, je reçus à domicile:

1° Trois fois l'essayeur de pantalons (*dix-sept*);

2° Deux fois l'essayeur de gilets (*dix-neuf*);

3° Six fois l'essayeur d'habits (*vingt-cinq*); un grand maître qui se faisait suivre à chaque fois par un porteur (*trente et un*), qui avait l'air d'avoir charge de porcelaine fine.

Mes habits arrivèrent enfin.

Il paraît que, pour être bien à la mode, les habits doivent être un peu justes.

Les miens étaient tellement à la mode que, ne pouvant parvenir à y entrer, je dus me contenter simplement d'en faire le tour.

Puis je reçus le caissier (*trente-deux*), qui me présenta à payer une note si fabuleuse que je regardais sérieusement sur la facture si on ne m'avait pas compté par erreur une maison de campagne; j'offris net les deux tiers de la somme, en stipulant qu'on me fournirait, comme appoint, une petite rente viagère.

Ce qui fut cause que, le lendemain, j'eus la visite d'un huissier (*trente-trois*).

Il me pria de passer chez le juge de paix (*trente-quatre*).

Lequel me fit expliquer l'affaire à son greffier (*trente-cinq*).

La facture fut réduite de moitié.

C'était peut-être bon marché pour tant de salons usés et tant d'individus dérangés, mais c'était terriblement cher encore pour un habillement qu'il me fallait contempler..., comme Moïse dut regarder la terre promise..., sans pouvoir y entrer.

Quand j'avouai à Heberhardtsteinhut l'infidélité que je lui avais faite pour un grand faiseur, il tourna et retourna le vêtement.

Puis il devint pensif, il cherchait un moyen de me rendre ces habits utiles.

— Il y a une façon d'en tirer parti, me dit-il.

Il les emporta et me tint parole.

Quinze jours après il me rapportait une casquette (*trente-six*). »

Lo père Jube.

Lè damès et mémameint pas mau dè fennès n'àmont pas qu'on l'adzo demàndà l'adzo que l'ont. Le volliont adé fèrè eincrairè que le sont dzouvenès. Se cein pào l'adzo fèrè d'ao bin, on pào bin l'adzo z'accordà cllia brelàire et cllia fantasi, kà se 'na fenna dè 50 ans vo dit que l'ein a 40, on sà prào à quiet s'ein teni. L'a bio sè repinci la taille, mettrè dou volant dè plie à son gredon, s'einrubanà dè rodzo, s'einhardouffà ao bin s'einfarenà la frimousse, et sè pegni à la tsin, la patta d'ouè est adé quie. Quand bin on ma-